

**POURSUITE DE SCOLARITE**  
**NOTIFICATION DE DECISION AUX FAMILLES AVANT LE 11 MAI 2020**

Nom et prénom de l'élève : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/ Classe suivie en 2019/2020 : **MOYENNE SECTION**

**DECISION DU CONSEIL DES MAITRES :**

- Maintien dans la classe de : \_\_\_\_\_
- Passage dans la classe supérieure de : **GRANDE SECTION**
- Passage anticipé dans la classe de : \_\_\_\_\_

Date de la notification aux parents :  
29/05/2020

Visa de l'enseignant

Signature du Directeur de l'école  
*Favorable,*

Le directeur

**Information à lire avant de remplir le coupon réponse et le retourner avant le 27 mai 2020**

**Les parents ou le représentant légal de l'élève disposent d'un délai de 15 jours à compter de la réception de la présente notification de décision** de poursuite de scolarité de l'élève pour faire savoir s'ils acceptent celle-ci ou s'ils en font appel. La commission d'appel se réunira les 17, 18, 19 et 22 juin 2020 à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de Seine-et-Marne - Cité administrative - 20 quai Hippolyte Rossignol - 77000 MELUN.

**La décision prise par cette commission n'est pas susceptible de recours administratif**

Les parents qui en ont fait la demande sur le coupon réponse pourront être entendus par la commission **sur l'une des dates indiquées ci-dessus**. Compte tenu de l'urgence, le Président de la commission les avertira par téléphone ou par mail de la date et de l'heure.

Les parents peuvent également dans le délai de **15 jours** précité remettre au (à la) directeur (trice) de l'école qui transmettra à la commission tout document ou courrier susceptible de compléter l'information de cette instance.



**Coupon réponse à retourner à l'école avant le mercredi 27 mai 2020**  
 (En cas de séparation, chaque représentant de l'enfant renseigne le coupon).

Je soussigné(e), (Nom, Prénom, Adresse) :

\_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Représentant légal de l'enfant :

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Né(e) le : \_\_\_\_\_

Niveau suivi en 2019/2020 : \_\_\_\_\_

Déclare : (veuillez cocher la ou les cases correspondantes à votre demande)

accepter la décision du conseil des maîtres qui sollicite (préciser le niveau préconisé) \_\_\_\_\_.

refuser la décision du conseil des maîtres qui sollicite (préciser le niveau préconisé) \_\_\_\_\_ et je demande que mon enfant fréquente la classe de niveau \_\_\_\_\_ à la rentrée 2020/2021.

Dans le cas où vous faites appel de la décision du conseil des maîtres, souhaitez-vous :

Transmettre un courrier à la commission (à joindre au coupon)

**ou**

Demander à participer à la commission. Dans ce cas, votre numéro de téléphone ou mail doivent obligatoirement être renseignés ci-dessus.

Date : \_\_\_\_\_

Signatures des parents (ou du représentant légal) de l'élève :